



**Vestiges historiques, témoins matériels du passé
dans les pays sereer**

Charles BECKER, CNRS-ORSTOM



Dakar - 18 mai 1993

Fonds Documentaire ORSTOM



010014636

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: **B*14636** Ex: **2**

**Vestiges historiques, témoins matériels du passé
dans les pays sereer**

Charles BECKER, CNRS-ORSTOM



Dakar - 18 mai 1993

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: BX14636 Ex: 1

Vestiges historiques, témoins matériels du passé dans les pays sereer

Charles BECKER, CNRS-ORSTOM

Remarque préalable : on partira du constat de la diversité des cultures sereer qui se manifeste à travers les langues et les dialectes, à travers des particularités dans l'organisation sociale et familiale, qui reflète des histoires différentes. Cette diversité est une richesse et mérite assurément qu'on y attache du prix si l'on veut préserver, garder vivant, mettre en valeur et enrichir aujourd'hui le patrimoine sereer.

Définition : les vestiges historiques sont des traces visibles, matérielles ou non, attestant la vie passée de sociétés et de cultures humaines. Chaque culture laisse des vestiges plus ou moins abondants, en attachant une importance plus ou moins grande à leur matérialité et à leur pérennité, certains vestiges étant privilégiés, en particulier les vestiges religieux. La beauté et la valeur muséographique des objets est relative, et les productions artistiques réalisées par les diverses sociétés sont inégalement connues et mises en valeur. D'où la responsabilité des "connaisseurs" et des détenteurs de savoirs pour mieux faire connaître les richesses de leur culture et pour trouver les nouveaux chemins de leur transmission aux générations futures.

On peut distinguer deux types de vestiges :

1°) **Les vestiges non matériels** sont tous les traits culturels qui se sont imposés et ont été adoptés (ou plus souvent adaptés) par une société au cours du passé. On ne s'y attarde pas ici mais il est nécessaire de les prendre en compte dans la recherche historique : ainsi par exemple les caractéristiques de l'organisation sociale - avec le rôle des patrilignages, des matrilignages, l'organisation religieuse et la stratification socio-politique -, les particularités linguistiques représentent des héritages et des témoins du passé qu'il convient d'interroger beaucoup plus pour mettre en relief la diversité du patrimoine culturel sereer, ainsi que les traits fondamentaux communs aux sociétés sereer.

2°) **Les vestiges matériels**, qui sont multiples, révèlent à travers des productions ou des *artefacts*, des facettes de la culture des sociétés qui les ont laissés, qui les ont produits ou seulement utilisés. Dans le cas des Sereer, il existe beaucoup de ces objets qui sont insuffisamment connus, répertoriés et conservés. Malgré les efforts des années 1960 et 1970, avec les collections des archives culturelles et les catalogues présentant des objets ou des documents audio-visuels, il reste encore beaucoup à faire pour réaliser un inventaire plus complet et constituer des collections muséographiques attrayantes.

On s'attachera ici à évoquer seulement quelques uns des nombreux témoins matériels rencontrés dans les différents pays sereer, qui renvoient au passé, aux origines des familles, des villages ou du royaume et qui révèlent des traits caractéristiques des sociétés sererer et de leurs groupes statutaires.

Un constat : l'abondance et la diversité des vestiges sont plus grandes dans beaucoup d'autres régions africaines : on note chez les Sereer la rareté de la présence de certains matériaux (or, argent, métaux), et une moindre exubérance dans les manifestations matérielles liées à la religion traditionnelle.

Cependant on remarque par exemple en dépouillant attentivement le grand *Dictionnaire* du P. Crétois, que les objets matériels sont très nombreux et mériteraient un classement rigoureux en vue de leur utilisation muséographique. Par l'énumération non exhaustive proposée ici, on voudrait seulement citer quelques types d'objets connus et conservés dans les pays sereer, proposer des principes pour leur classement, et souligner la nécessité de mieux les faire connaître et mettre en valeur.

I. - les vestiges de populations antérieures.

Il s'agit des traces laissées par les proto-peuplements avec lesquels les Sereer ont été en contact lorsqu'ils sont venus du Fuuta. Selon les divers pays sereer, ces restes sont différents :

- les mégalithes de latérite taillée, plantés en structures circulaires, avec des pierres frontales implantées en direction de l'est, ne se rencontrent que dans une petite partie de l'ancien royaume du Saalum.

- les tumulus de sable pre-sereer, par contre, qui ressemblent aux tombes ancestrales (*lomb*) encore construites par les Sereer, s'observent partout, dans le Siin, le Jegem, le Saalum, avec des densités exprimées dans le tableau suivant. On doit noter que certains de ces monuments sont impressionnants.

Le Baol, avec 6 secteurs, totalise 383 sites et 1921 tumulus
Tassette. Diobas. 37 sites et 121 tumulus
Fissel. Diak, Mbadane, Dimag. 114 sites et 503 tumulus
Lambaye. Kaba, Polek, Gat. 63 sites et 324 tumulus
Baba Garage. Pègue, Guéoul, Ndogal. 41 sites et 178 tumulus
Diourbel. Bounkoye, Ndadène, Diète, Salao. 50 sites et 188 tumulus
Mbacké. La, Kael. 78 sites et 607 tumulus

Le Sine, avec 3 secteurs, comporte 248 sites et 977 tumulus
Tataguine. Diéghem. Sine Ouest. 41 sites et 251 tumulus
Diakhao. Sine Nord-Est. 82 sites et 268 tumulus
Maroute. 125 sites et 458 tumulus

Le Saloum, avec 6 secteurs, possède 393 sites et 1514 tumulus
Gandiaye. Saloum Nord-Ouest. Marigots de Gandiaye, Sikhane,
Diokoul et Ngouloul. 129 sites et 450 tumulus
Ouadiour. 99 sites et 335 tumulus
Kaolack. 66 sites et 292 tumulus
Kolobane. Ngaye - Signy. 55 sites et 233 tumulus
Mbos. 22 sites et 53 tumulus
Rive gauche du Saloum. 22 sites et 151 tumulus

Zone mégalithique : de nombreux sites mégalithiques comportent des tumulus dans l'ancien royaume du Saalum, avec une association fréquente du tumulus de sable avec des pierres frontales mégalithiques vers l'est.

- les amas et les tumulus coquilliers : ils sont connus dans les îles et autour de l'estuaire du Saalum, dans les provinces du Gandun et du Ñoomi au Saalum et dans le sud-ouest du Siin aux environs de Joal. Ces sites (139 recensés) comportent parfois des sépultures en forme de tumulus (sur une vingtaine de sites qui ont été décrits et parfois fouillés par l'IFAN), avec un matériel archéologique très varié et riche. Il est très regrettable que ces sites soient très fortement dégradés par une utilisation excessive dans les constructions (routes, bâtiments) et fassent l'objet d'un véritable pillage.

- les peec, qui sont très nombreux et souvent imposants, dans la plupart des pays sereer où les installations humaines datent de plusieurs siècles. Les prospections systématiques effectuées au Bawol ont manifesté l'importance de ces vestiges qui sont susceptibles de renseigner sur la culture matérielle des Sereer depuis leur provenance du Fleuve.

- des ruines de puits sont signalées dans de multiples localités ; parfois ils seraient des restes attribués à des peuplements antérieurs aux Sereer, mais il existe aussi des ruines de ce type qui seraient d'origine sereer.

- les grottes sont connues dans les pays sereer du nord-ouest, où des traditions et parfois des mythes d'origine leur sont associés. Parfois on évoque les hommes d'autrefois (géants ou petits), parfois aussi on associe à ces lieux des interprétations (par exemple pierre centre du monde chez les Ndut).

L'origine de ces vestiges est évoquée avec plus ou moins de précisions. Mais dans certains pays sereer, on les désigne comme soose et on associe ces vestiges (surtout les pec, les ruines de puits, et les tumulus) à des personnes dont le nom a été retenu. Citons surtout aux traditions liées aux tumulus du Bawol évoquant les noms de Teeñ soose de la famille Bagadu.

Enfin faut-il rappeler les importants vestiges dits "sereer" dans le Fuuta, mais aussi dans les anciens pays du Ferlo, du Jolof et du Kajoor, qui jalonnent les migrations des proto-sereer, dont l'empreinte sur le Fuuta a été notable et reste dans la mémoire des Halpulaareen.

II. Les vestiges sereer des origines

Une recherche systématique reste à faire pour manifester la multiplicité des vestiges originels qui évoquent les débuts des villages, avec l'arrivée des familles et l'instauration des droits fonciers, politiques, religieux.

- les arbres trouvés lors de la fondation : sacralisation fréquente pour le rôle souvent salvateur lors de l'arrivée des migrants.

- les tombes des ancêtres fondateurs ont été également très souvent été sacralisées comme fangool. Le travail d'inventaire qui existe serait à préciser sur certains points mais on doit souligner que ces vestiges sont souvent vénérés jusqu'à présent.

- les lieux évoquant des souvenirs de la migration ou de la fondation : parfois à côté ou à une distance un peu plus lointaine se trouvent des lieux (parfois sacralisés) où ont passé les fondateurs avant de trouver leur lieu définitif : on y poursuit souvent des "pèlerinages", avec d'éventuelles cérémonies rituelles.

- les vestiges de la royauté au Siin et au Saalum : ils sont similaires à cause de la même tradition gelwaar, mais on note des particularités dans les objets et les lieux du sacre, de la royauté et du pouvoir, qui existent depuis les débuts de la dynastie (avec les cérémonies rituelles annuelles, et avec les cérémonies obligatoires pour les intronisations).

- les vestiges familiaux dans les autres pays sereer, qui sont très différenciés : instruments amenés du Fuuta ou du Gaabu par les fondateurs, qui se trouvent dans les concessions ou aux lieux de culte du village ou de la province

historique. Il peut s'agir de pierres, de bois, de queues, d'instruments musicaux, d'objets cérémoniaux utilisés par les saltiki ou les yaal pangool. Ces vestiges conservés par les familles attestent les temps les plus anciens mais demeurent très mal connus .

- les vestiges de la vie villageoise ont été accumulés depuis la fondation et ont pu donner naissance à des amas d'ordure parfois très visibles dans le village ou près de celui-ci : ces buttes pourraient fournir des indications très précieuses sur l'évolution de la vie et de la culture matérielle sereer, dans le cas des grands amas rencontrés dans des villages très anciens fondés vers le 12^e siècle. Pour chaque village ou *pec* du village, il existe *a siind* et *ñaax cosaan* (tas d'immondices et tas de détritiques de mil éventé). Ces lieux historiques renferment des objets très anciens (pipes d'argiles, des cassures de *xudoox*, ainsi que des débris divers laissés par les générations villageoises).

Les objets des rituels accompagnant les moments de la vie humaine

Il est très important d'en proposer une énumération et il reste nécessaire de mieux décrire et inventorier ces objets. Comme on le sait, les vestiges sereer sont liés aux deux lignages qui entrent en compte dans l'organisation sociale sereer : le *kurcala* et le *teen yaay*.

Citons le dicton sereer qui précise l'ordre d'importance des objets traditionnels hérités : *o kurcala baax fa tuucir ; teen yaay a un fo maak*. A la lignée paternelle, la hache et le manche d'hilaire ; au sein maternel, le pilon et la planche égréneuse de coton.

On devrait citer tous les objets intervenant lors des rites effectués aux étapes de la vie : ils sont connus dans le savoir immédiat des villageois, mais pourraient faire l'objet de descriptions plus compréhensives.

- naissance et baptême
- initiation, circoncision
- mariage
- vieillesse, mort et sépulture

Ces objets devraient être décrits beaucoup plus et mieux, pour situer leur rôle exact dans la culture, et pour permettre des comparaisons avec les cultures wolof, mande, pulaar.

Les objets courants de la vie matérielle

Ils sont assez bien décrits dans l'ouvrage classique de Paul Pélissier, sur les *Paysans du Sénégal*. Certains de ces objets sont plutôt liés à une maison et à une des lignées -paternelle ou maternelle- connues chez les Sereer :

- l'habitation : avec son architecture et son plan d'aménagement qui résume des idées fondamentales sereer. Ainsi lors de la création d'une concession, on respectait le principe des trois issues : *mbind a fat a tadak mbaru sexel a inoor taaga* : *a len qol axe, alen poy ke fa'len kas ke* : "de la concession qui vient d'être implantée, l'aménagement de ces trois issues de sortie est indispensable : un chemin qui mène aux champs, un second qui va au cimetière et le troisième

qui doit conduire aux puits. Cette conception de la structure d'une maison explique dans une grande mesure les structures de l'habitat villageois sereer.

- l'agriculture : les objets agricoles, dont la production est due dans de nombreux pays sereer à des forgerons d'origine wolof. On peut aussi réfléchir sur l'utilisation des ressources de l'environnement, dans la vie courante, dans l'aménagement de la concession et du village ;

- l'éleveur et les objets de la transhumance, du berger et du conducteur de troupeau

- les vêtements et les usages vestimentaires, qui renvoient parfois à des artisans spécialisés, chargés du tissage, avec leurs techniques de tissage, de teinture ;

- l'alimentation, avec les instruments liés à la cuisine (préparation et conduite du repas), qui sont également réalisés par les groupes statutaires spécialisés ;

- les fêtes : la musique, la danse, les instruments de musique. Si les tambours et le rôle des griots détenteurs de traditions et d'objets musicaux sont assez bien connus, par contre beaucoup d'instruments réalisés avec des matériaux plus variés (cornes, calebasses, bois par exemple) ne sont connus que localement et mériteraient d'être répertoriés de manière systématique.

Les lieux

Seraient à mettre en valeur un certain nombre de lieux qui sont des lieux de la mémoire du village, de la famille de la province ou du royaume.

Il existe bien sûr pour chaque localité un ensemble de lieux qui composent l'ensemble villageois :

- **les lieux habités** comme le village, les hameaux comportent :

- le *nqel*, lieu traditionnel où les anciens se concertaient. L'importance de ce lieu est soulignée par le proverbe *we mbogna saax, a mbog nqel na nandaa xa piy* : ceux qui ont le même village, le même lieu à palabres auront des enfants qui se ressemblent.

- *o xucand* : lieu de circoncision. Dans certains gros villages avec plusieurs hameaux, on peut indiquer plusieurs *xucand*.

- *ndut ne* : l'emplacement réservé à la hutte initiatique.

- les hameaux qui sont parfois dénommés en fonction des castes qui y résident :

- *ngawleem* : chez les griots

- *a mbaaleem* : chez les forgerons

- *a cedoeem* : chez les *cedo*, gens de cour.

A *ngawleem*, le tam-tam du premier *paar* (chef des griots) est le vestige révéral, à *mbaaleem*, c'est la première forge (*tafax*).

- **le terroir**, avec les arbres, les haies, les enclos, les mares, les jachères.

- **les puits**. On distingue *a soon* ou *a ngas a kalanj* (*a soon cosaan*, installé souvent depuis la fondation, et *a ngas fangool*, creusé sous l'impulsion du *fangool*). Il s'agit de puits traditionnels assez profonds, remplacés par les puits cimentés (*simonj*). On trouve aussi *xa uul* ou *seyaan* en wolof. *A soon* représente généralement le premier puits, qui a été fondé par les premiers habitants de la localité.

- **les cimetières**, avec les lomb parfois imposants, qui sont des lieux de culte aux ancêtres et pour lesquels existent des traditions (tombe de savant ; tombe de chien, tombe de cheval). Les cimetières sereer se trouvent souvent dans des champs proches de la concession familiale. On connaît aussi la particularité de l'enterrement des morts-nés (entre les limites de deux champs), alors que les

griots étaient placés dans l'orifice d'un baobab (*paak no gawul*) et les esclaves et aventuriers avaient leurs tombes à la frontière de deux royaumes. L'usage du *lomb* est réservé pour l'enterrement des grands éleveurs (*siide*), des grands *kumax* (responsables de *ndut* ou de *kasak*) et des grands *saltiki*.

- **les autres lieux de culte.** Ils sont bien connus et on distinguera les pangool villageois et provinciaux, mais aussi les pangool royaux et les autres lieux d'intronisation où étaient effectués des rites indispensables au couronnement des rois ou des chefs de province. On a donné, dans notre étude sur les lieux de culte sereer (Martin & Becker, 1979) des éléments sur l'aspect extérieur de ces emplacements où les arbres et la végétation sont mis en relief, mais aussi des lieux spécifiques comme des bosquets et surtout des mares (*mbeel*), avec des objets caractéristiques (en particulier canaris, pîlons, pierres).

Les objets d'héritage

Une partie des objets du patrimoine sereer sont transmis par héritage et une attention aux objets entrant dans la transmission est nécessaire.

Dans les familles sereer, tout matériel, matériaux et même certains langages proviennent à l'origine d'un héritage historique. Les uns sont destinés au travail, les autres au rituel.

Les objets de prestige ou de fonction qu'on peut citer comme marques extérieures grâce auxquelles un dignitaire sereer était reconnu étaient les suivants :

- *o yang* : le bracelet traditionnel. Il était généralement en argent. Il était au bras droit du *siide* ou du *o yaal o yang*
- *o jami* : coiffure de cérémonie de prédiction du *saltiki*. C'est une espèce de perruque sur laquelle divers gris-gris sont cousus
- *a salma* : lance en fer qu'utilisent lors des cérémonies certains *saltiki* ou des *kumax*
- *o ndip* : lors du couronnement d'un roi on pose *o ndip* sur sa tête (coiffure "couronne") puis le grand *saltiki* le lui reprenait ensuite.

Dans la case des chefs de concession en particulier on remarque souvent une variété d'objets anciens qui pendent ou sont conservés sous le lit.

Dans les concessions d'éleveurs, on retrouve souvent :

- *ndañ* : une ancienne seille à moitié enterrée près du lit du chef de concession.
- Une tranche d'un vieux *mbalka* conservé (abreuvoir traditionnel et qui était transportable)
- *teex tuufir fo teex ngayonaak* : des gris-gris pour la culture et l'élevage (gris-gris porte-bonheur).
- *xa suunjuuñ* : d'anciens protège-museaux etc, pour les veaux et les petits ruminants.
- le *noloctal* : débarras ancestral où l'on cachait toutes les ressources familiales d'héritage (or, argent, pagnes tissés etc).

Chez la vieille mère de famille, gestionnaire du patrimoine féminin, on trouve dans sa case :

- *baadir* ou *maak* : la planche égréneuse de coton
- *a celem a firir* : tige de fer pour l'égrénage du coton
- *a safir* : métier pour rendre le coton lisse avant le filage
- *herkendel* : quenouille pour le bobinage du coton que l'on transforme en fil
- *njaagel* : une espèce de boule blanche que la fileuse touche sur le fil pour le rendre plus solide
- *a famba na quur* : panier qui contient des bandes de cotonnades réservées aux cérémonies funéraires
- les perles de cornaline (*peme*), avec parfois d'autres objets de parure en or et en argent ou des perles d'autre nature.

Dans la case de chaque femme mariée qui a des enfants circoncis, on trouve deux bâtons rituels accrochés au dessus de la porte d'entrée ; on les appelle :

- *xa lenje* : bâtons d'initiation.

On trouve aussi toute la gamme des ustensiles de cuisine qui peuvent avoir été légués et constituer un héritage familial.

Dans les concessions de grands guerriers ou lutteurs, on retrouve :

- *qerxa* : une vieille selle
- *a cang* : des étriers
- *a laxaab* : un vieux mors
- *xa nombo fa a seejoor* : des gris-gris divers
- *xa can fa xa caj* : des cornes et des gris-gris à mollets.

Parfois on trouve dans une vieille case sereer de ces vestiges qui se réfèrent à une histoire très lointaine et prestigieuse. Ainsi par exemple dans la famille Fay de Ngayokhème trouve-t-on la célèbre corde de Bugar Biram Fay, le grand lutteur sereer qui terrassa ses adversaires soose à Faajaal où le vieux *Lamaan* Jame Ngom organisait annuellement une séance de lutte. C'est cela qui lui valut d'avoir la main de Siin o Mew : cette corne s'appelle Samba Tako. On voit par cet exemple que la vue de certains objets très frustes entraîne le regard vers un passé prestigieux et maintient aussi ce passé vivant.

Dans la famille des paar qui ont vécu des guerres de conquête, des tam-tam témoins restent encore comme vestiges. Nous citerons le grand tam-tam de Njaalo (Ngayokhème). Ce *famb* a été à la bataille de Nguay-Njafaaj, entre les familles Juuf et Njaay.

Chez les griots-tisserands (*gawul riiriw*) on retrouve souvent l'ancien matériel du premier maître tisserand :

- *mbiic* : le métier
- *o roondoan* : la navette
- *xa saanj* : des fuseaux etc.

Chez le fara dafax, chef des forgerons, l'héritage était :

- *uuf* : des soufflets
- *xa leede* : des marteaux
- *dek* : l'enclume
- *tiif* : une forge.

Conclusion

Cette évocation rapide de certains objets matériels rappelle que les sociétés expriment à travers ceux-ci la richesse et la variété de leur culture. Elle a aussi souligné que ces témoignages aujourd'hui encore visibles renvoient à l'histoire et à un enracinement profond. Ils peuvent faire réfléchir aux objets et aux traces hélas perdues, parfois par la négligence des hommes. Il serait bon qu'elle nous invite à rechercher, à respecter et à faire mieux connaître ces vestiges et leur grande diversité à travers tous les pays sereer qui doivent créer leur musée historique et imaginaire propre.

Bibliographie

BECKER Charles

1983 Les proverbes et énigmes sereer du R.P. Léonce CRETOIS. Recueil introduit par Dakar : C.L.A.D., Mémoire n° S 7 : 170 p.

BECKER Charles

1983 Le Vocabulaire sereer de la flore, par le Père Léonce CRETOIS. Recueil présenté par Dakar : C.L.A.D., Mémoire n° S 8 : 132 p.

BECKER Charles

1983 Le Vocabulaire sereer de la faune, par le Père Léonce CRETOIS. Recueil présenté par Dakar : C.L.A.D., Mémoire n° S 9 : 134 p.

BECKER Charles

1983 Les instruments de culture sereer et leurs équivalents soose et wolof (sources : L. CRETOIS et P. PELISSIER). Kaolack : 6 p. multigr.

BECKER Charles (éd.)

1984 Traditions villageoises du Siin. Recueillies par Charles BECKER, Victor MARTIN et A. NDENE. Arrondissement de Niakhar. Kaolack : CNRS, 104 p. multigr.

BECKER Charles & Victor MARTIN

1982 "Les familles paternelles sereer. Répartition par pays traditionnels et par castes". B. IFAN, B, 44, 3-4 : 321-410.

BECKER Charles & Victor MARTIN

1982 "Rites de sépulture préislamiques au Sénégal et vestiges protohistoriques". Archives suisses d'Anthropologie générale, 46, 2 : 261- 293.

BECKER Charles & Victor MARTIN

1983 "Les familles maternelles sereer. Répartition par pays traditionnels et par castes". B. IFAN, B, 45, 3-4 : 357-402.

CRETOIS R.P. Léonce (C.S.Sp.)

- Dictionnaire sereer-Français (différents dialectes).** Dakar : CLAD, 6 tomes (les langues africaines au Sénégal, 48)
- 1972 Tome 1 A-C 423 p. multigr.
1973 Tome 2 D-G 607 p. multigr.
1974 Tome 3 H-L 673 p. multigr.
1975 Tome 4 M-N 678 p. multigr.
1976 Tome 5 Ñ-S 741 p. multigr.
1977 Tome 6 T-J 523 p. multigr.

DIOUF Niokhobaye

- 1972 « Chronique du royaume du Sine ». **Bulletin IFAN 34 B**, 4 : 702-732.

GRAVRAND Henry

- 1983 **La civilisation sereer. Cosaan ***. Les origines. (Préface de Léopold Sédar Senghor). Dakar : NEA, 361 p., 13 cartes.
1990 **La civilisation sereer. Pangool ****. Le génie religieux sereer. Dakar : NEA, 473 p., 2 p. errata.

KLEIN Martin A.

- 1964 **Sine-Saloum 1847-1914 : The traditionnal States and the French Conquest.** Chicago : University of Chicago (Ph. Dissertation)
1967 « Processes of islamisation in late 19th century Senegambia ». IIe Congrès International des Africanistes, Dakar, 27 p., multigr.
1968 **Islam and Imperialism in Senegal (Sine-Saloum, 1847-1914).** Stanford : Stanford University Press, XVIII-285 p.

MARTIN Victor & Charles BECKER

- 1979 "Lieux de culte et emplacements célèbres dans les pays sereer". **B. IFAN, B, 41**, 1 : 133-189. Publié en version multigraphiée, Kaolack, 1977, : 65 p. multigr.

MARTIN Victor & Charles BECKER

- 1979 "Documents pour servir à l'histoire des îles du Saalum". **B. IFAN, B, 41**, 4 : 722-772, 2 cartes h. t.

98. MARTIN Victor & BECKER Charles

- 1984 **Inventaire des sites protohistoriques de la Sénégambie.** Kaolack, CNRS : 276 p.

PELISSIER Paul

- 1966 **Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance.** Saint-Yrieix : Imprimerie Fabrègue, 939 p., 64 p ("4. La paysannerie sérère" :183-224, "5. La terre et l'homme en pays serer" :225-299).

SARR Alioune

- 1948 « Histoire du Sine-Saloum (Sénégal) ». **Présence africaine**, 4 : 832-837.
1984 « Histoire du Sine-Saloum (Sénégal) ». Introduction, bibliographie et notes par Charles BECKER. **Bulletin IFAN 46 B**, 3/4 : 211-283.

Wurus fa xaaliis

L'or et l'argent chez les Sereer par Guèdj Faye

En milieu sereer, l'or et l'argent passent presque inaperçus, et ne font guère l'objet de démonstrations ostentatoires.

Ces métaux font l'objet d'une importation étrangère, provenant de Mauritanie à travers le *Kajoor* et ses forgerons et des pays riverains de la Falémé.

Ce sont les Maures trafiquants de sel (*Naari Ganaar* ou *Naari Kajoor* qui faisaient le troc de *xaaliis ngurd* ou *wurus ngalam* avec certaines familles paysannes ou princières qui étaient riches en esclaves.

Le détenteur traditionnel de l'or ou de l'argent s'appelait *o maak a ndok yaay* ou *kelfa feen yaay* : l'ancien de la case maternelle ou le chef de la lignée maternelle.

L'argent servait à acheter du bétail, de la poudre à fusil pour les bergers qui avaient la garde du troupeau ou d'autres esclaves.

Quand à l'or, une autre source de provenance serait la voie *soose* ou *manding* provenant du Mali.

Souvent caché par les riches familles maternelles et sous terre, beaucoup d'or a probablement disparu sans jamais servir à quelque chose.

La couronne prêtait l'oreille un peu partout pour connaître les détenteurs d'or du monde paysan à déposséder.

L'exhibition de l'or ne fut autorisée que dans des milieux princiers et pas par tous, car il fallait être directement le parent maternel du roi en titre pour oser le porter comme bijou.

C'est ainsi que certaines reines-mères ou des épouses de *Buur-siin*, *Maa-Sinig* ont pu paraître avec des boucles d'oreilles en or.

L'on n'a pas en tout cas jamais évoqué de stock d'or ou d'argent à la cour. L'or ou l'argent a toujours résidé et secrètement dans les familles paysannes, le gardien du troupeau faisant parfois l'échange avec quelques bêtes.

On peut renvoyer à l'histoire de *Jibaan o puul* de Podom et du roi *Waagaan Fay*. *Waagaan* tua *Jibaan* pour le déposséder de tous ses biens, car il faisait le troc poudre à fusil-bétail-argent ou or.

Jibaan l'aveugle avait toutes ces possibilités parce que malgré tout, il était le chef d'une riche famille maternelle.

Dans la cour royale l'on ne pouvait trouver que du cuivre. Il était détenu par *Fara dafax* (le forgeron du roi et son équipe). Il servait à la fabrication d'étriers et de mors pour le harnachement des coursiers de guerre.

Pour la fonte de l'or, la cour a toujours recruté des forgerons spéciaux qui venaient du *Kajoor*.

Pour l'argent, certaines variétés -*xaaliis ngurd* et *njelem paal* (fer noir)- étaient laissées au monde paysan. Les vieilles se confectionnaient par une certaine quantité de masse de *xaaliis ngurd* de lourds bracelets pour poignets de main et pour le pourtour des pieds, quand à *njelem paal* ; les forgerons *faad dafax* propres au milieu fabriquèrent *a kapeera* (marmite en fer). C'est ainsi que *o xudoox* la marmite traditionnelle que les potières confectionnaient à partir de l'argile va disparaître progressivement.

Helaar ; *darmba* ; *a kas* ; *a salma* constituèrent de nouvelles inventions pour la culture ou la chasse, elles ont suivi les différentes immigrations de forgerons qui s'installèrent dans le monde sereer.

Dans la cour royale le fer le plus célèbre s'appelait *a ceng*. Dans le pays du *Njafaaj*, c'était une longue barre de fer avec des anneaux tout au long. Il était détenu par le *farba* et servait à immobiliser les malfaiteurs, les captifs et certains justiciables aux arrêts. Dans le *Njafaaj*, l'on ne peut conclure sans évoquer Monème qui a été fondé par *Aalpaal Caw*, un célèbre forgeron, et où celui-ci fabriquait différents armes (*kaabuus* ; *a kas* ; *buŋkañe* etc = mousquets, flèches et fusils locaux) et des munitions (*xa paal*).